

Les syndicats mécontents

Suppression de postes en santé mentale à l'hôpital de Chicoutimi

Jean-François Tremblay | TVA Nouvelles

| Publié le 4 juillet 2017 à 22:32 - Mis à jour le 4 juillet 2017 à 22:46



La réorganisation des unités en santé mentale à l'hôpital de Chicoutimi fait grincer des dents les syndicats, qui déplorent des coupes de postes et craignent pour les soins aux patients.
Play Video

La réorganisation des unités en santé mentale à l'hôpital de Chicoutimi fait grincer des dents les syndicats, qui déplorent des coupes de postes et craignent pour les soins aux patients.

Dix-neuf postes vacants d'infirmières et d'auxiliaires ne seront pas renouvelés. Quatre autres postes occupés par des infirmières auxiliaires sont également abolis. En revanche, cinq postes à temps partiel seront affichés.

Concernant les postes d'auxiliaires, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean a soutenu qu'il tentera de conserver l'expertise de ce personnel sur le département en affichant d'autres postes. Dans la dernière année, 36 des 56 lits en santé mentale ont été occupés. La direction prépare donc une équipe médicale pour 46 lits, dès la mi-septembre.

Dans le département de réadaptation en santé mentale pour adultes, on retire la fin de semaine, deux des sept jours de travail d'une éducatrice spécialisée qui prépare les patients à retourner à la maison. Il ne restera qu'une seule personne à temps plein. Toutefois, le CIUSSS a ajouté cinq jours en travail social.

Les syndicats acceptent mal que la santé mentale écope encore.

La répondante politique à l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé (APTS), Lynn Brie, a affirmé que c'est une clientèle facile à toucher parce qu'elle est vulnérable. Le personnel fera des suivis moins intensifs et devra faire des choix sur les soins offerts.

Les cas de fugues en milieu hospitalier qui ont déjà fait la manchette inquiètent aussi les représentants du personnel.

La perte des heures en réadaptation sera effective à compter du 17 septembre. Pour les postes d'infirmières auxiliaires, leur abolition est attendue quelque part à l'automne.

Mme Brie ajoute qu'elle n'est plus capable d'entendre le discours voulant que les compressions en santé n'affectent pas les soins aux patients.

La présidente régionale de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), Martine Côté, a renchéri en disant «qu'il faut prendre le temps de travailler avec cette clientèle-là, mais que ça prend du monde pour le faire».